

Le 7 juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE AVEC EXANE

Au titre du contrat de liquidité confié par Compagnie la Lucette à Exane BNP Paribas, sise 16 avenue Matignon – 75008 Paris, en date de dénouement du 30 juin 2008, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- 14.359 titres de la société Compagnie la Lucette
- 262.276 euros

Il est rappelé qu'à l'ouverture du contrat le 30 janvier 2008, les moyens suivants ont été affectés au compte du contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas :

- 16.611 titres de la société Compagnie la Lucette
- 200.000 euros

A propos de Compagnie la Lucette :

Compagnie la Lucette est une société foncière spécialisée dans l'immobilier commercial (notamment bureaux et entrepôts) qui bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »). Compagnie la Lucette possède un patrimoine de très grande qualité : des bureaux au cœur des quartiers d'affaires d'Ile de France et des entrepôts dans plusieurs zones industrielles en France. Compagnie la Lucette est cotée sur l'Eurolist B d'Euronext Paris. Code ISIN : FR0000066177 - Mnémonique : MILU - Reuters : MDLL.PA - BLOOMBERG : MIN FP

CONTACT RELATIONS ANALYSTES - INVESTISSEURS :

Eric PINON